

# SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE À PORTE

## Formulaire de demande d'inscription

Commune de : .....

### Identité du demandeur

Civilité :  Madame  Monsieur

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

.....

Lieu de collecte si différent du domicile : .....

.....

### Numéros de téléphone et mail

Fixe : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Mobile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse mail : .....@.....

Pour les personnes de 75 ans et plus (ou atteignant cet âge durant la campagne de l'année en cours) :  
**Fournir une copie de la carte d'identité en cours de validité**

Pour les personnes reconnues handicapées à 80 % et plus :  
**Fournir une copie de la carte d'invalidité**

**Tout dossier non accompagné des pièces justificatives  
ne pourra être traité**

Superficie du terrain : ..... m<sup>2</sup>

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées ci-dessus.

Fait à ..... le .....

Signature du demandeur

**Formulaire à compléter et à renvoyer accompagné des pièces justificatives à :**

**Ardenne Métropole - Service Prévention et Collectes  
5 avenue François Sommer - BP 70005 - 08201 Sedan Cedex**

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement afin de mettre en place le service de collecte des déchets verts en porte à porte. Elles seront destinées uniquement au service Prévention et Collectes des Déchets d'Ardenne Métropole et conservées jusqu'à la résiliation du bénéficiaire. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant à [dpo@ardenne-metropole.fr](mailto:dpo@ardenne-metropole.fr) ou DPO - Mairie de Charleville-Mézières - Service JURA - Place du théâtre - 08000 Charleville-Mézières.  
Réclamation également possible auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : <https://www.cnil.fr/fr>

Conception-impression : service Collectes et Prévention / service communication-reprographie Ardenne Métropole - mars 2021

